

L'IA appliquée au secteur documentaire

Synthèse et conclusions de l'analyse stratégique menée lors de l'Assemblée générale du congrès de Dijon

Le 10 octobre 2024, à l'occasion du congrès annuel de l'ADBU, les membres présents lors du temps des commissions de l'assemblée générale se sont interrogés sur le positionnement des bibliothèques universitaires vis-à-vis de l'intelligence artificielle. **A l'appui d'une analyse SWOT menée par chacune des commissions durant leurs sessions parallèles, 5 grands axes de réflexion ont émergé.**

Comme pour de nombreux secteurs d'activité, l'IA ouvre des perspectives nouvelles et fait émerger des usages inédits qui questionnent pour partie nos missions et nos compétences. Cette situation appelle une réflexion collective sur les défis posés par l'IA au secteur de la documentation et de l'IST comme à notre profession.

1. Après la révolution d'internet et l'émergence des moteurs de recherche généralistes, quels changements majeurs l'IA est-elle en train d'apporter à la recherche d'information, à l'informatique documentaire et au développement des compétences informationnelles (outils, méthodes, approches pédagogiques) ? Quelles évolutions ou révolutions pour les modèles économiques sous-jacents ?
2. La généralisation du recours aux IA génératives place plus que jamais la question de la véracité de contenus et la vérification des informations et de leurs sources au cœur des enjeux scientifiques et de société. Comment les BU doivent-elles faire évoluer leur mission essentielle de contribution à la formation des étudiants, des enseignants, des chercheurs et plus généralement des citoyens ?

L'amélioration de la performance et de la fiabilité des IA génératives tient, au-delà de l'efficacité des modèles, à la qualité et à la quantité des données et corpus qu'elles sont susceptibles d'ingérer à des fins d'entraînement et de génération de contenus. Productrices et curatrices de données et métadonnées libres, ouvertes et de plus en plus massives, les bibliothèques contribuent de fait aux développements de l'IA.

3. Comment mieux piloter l'apport des bibliothèques aux IA et participer plus activement et plus efficacement aux débats éthiques, juridiques, scientifiques et techniques qui doivent se tenir autour du développement et de l'alimentation de l'IA, notamment francophone ? Cette question amène notamment à interroger les effets réciproques de l'IA et de la science ouverte, sur le plan des principes comme des usages.
4. Dans un contexte de prolifération des modèles et des usages individuels et collectifs de l'IA, comment œuvrer pour une gouvernance plus transparente et une documentation plus systématique des systèmes, sources et algorithmes utilisés dans les outils publics et professionnels, dans le respect des droits et de la propriété de chacun ?

L'avènement de l'IA touche l'ensemble de nos missions : contribution à l'activité de formation et de recherche de nos établissements, accueil des publics, acquisition, gestion, signalement et valorisation des ressources documentaires, formations aux compétences informationnelles et à l'IST, médiation scientifique et culturelle, etc. L'élaboration d'une feuille de route stratégique sur les BU et l'IA vise à mobiliser l'ensemble de la profession dans une démarche porteuse de sens dans le temps. Elle appelle donc un travail de fond sur les évolutions de nos métiers et de nos compétences.

5. Sur la base de ce constat et de cet objectif, comment faire de l'IA un soutien et une plus-value au développement de nos compétences, de nos métiers et de nos services en préservant les savoirs, savoir-faire et savoir-être fondamentaux nécessaires au pilotage de nos missions et à leur qualité ?

Chacune de ses interrogations est venue alimenter et continuera de nourrir le travail du bureau et des cinq commissions de notre association. Elles posent le cadre de réflexion d'une **première feuille de route** de laquelle se dégagent d'ores et déjà des pistes d'actions et des facteurs clés de succès identifiés à l'issue de cette analyse stratégique :

1. Évaluer les impacts possibles de l'IA sur notre secteur : mener une analyse et une veille technologique sur le déploiement de l'IA dans les outils d'informatique documentaire et évaluer leur impact sur les services et processus métiers afférents (traitement et indexation des données, accessibilité, découvrabilité, curation de corpus etc.).

2. Prendre place à la table des débats : Identifier et participer aux instances, organismes ou groupes de réflexion et de travail locaux, nationaux ou internationaux relatifs au déploiement de l'IA dans le secteur de l'ESR et de la documentation. Anticiper en particulier les impacts négatifs de l'IA sur la Science ouverte et fournir des éléments argumentaires sur ce sujet

3. Agir en cohérence et en synergie avec notre environnement : Identifier les priorités stratégiques locales ou de nos établissements, nationales et européennes en matière d'IA et inscrire l'action des BU en lien avec les dispositifs, aux financements et AAP affectés à ces objectifs

4. S'appuyer sur nos réseaux : Travailler, en lien avec les organismes de formation initiale et continue de la filière, les agences et établissements nationaux et internationaux, au développement d'une offre de formation susceptible de répondre aux enjeux d'évolution des métiers et des compétences en matière d'IA

5. Agir maintenant et ne pas agir seul : l'IA est un domaine large, transversal et complexe dont le coût et la charge de développement ne peuvent durablement s'envisager seul ou à petite échelle. Des applications et implémentations sont d'ores et déjà possibles ou en cours. Nous devons nous en emparer dans un cadre réglementé. Il nous revient pour cela d'identifier les experts scientifiques et technologiques français susceptibles d'accompagner le développement de solutions et de services répondant aux besoins du secteur documentaire, en privilégiant les dynamiques partenariales (projets de recherche, transfert de technologie, sujet de recherche, alternance etc.)

Une première déclinaison opérationnelle de ses engagements se précise au sein de chaque commission, avec les actions suivantes envisagées au cours du 1er semestre 2025 :

Commission Métiers et Compétences

- Cartographie de l'offre de formation continue (CRFCB, URFIST, ENSSIB etc.) autour de l'IA Enquête quantitative sur les premiers impacts professionnels liés à l'IA (intégration des questions liées à l'IA dans les formations à destination des étudiants, dans le traitement des données etc.) : quels métiers

déjà concernés ? Quelle part jouent déjà les questions d'IA dans le quotidien professionnel ?

Commission Pédagogie et Documentation

- Intégration de l'IA dans l'enquête sur les services formations
- Intégration de l'IA dans nos travaux autour de la désinformation
- Travail sur les outils IA à disposition des formateurs

Commission Pilotage et Evaluation

- Rédaction d'un guide de recommandations sur l'intérêt de concilier les apports de l'IA et les compétences des bibliothécaires pour les méthodes d'évaluation (enquêtes, entretiens qualitatifs), d'accompagnement des publics (services de renseignement virtuel, traductions automatiques)
- Webinaire pour présenter le guide Webinaire en lien avec l'AFNOR au sujet de l'impact de l'IA sur l'évolution des normes et l'avancée du groupe de travail spécifique sur l'IA (ISO/IEC JTC1/SC42)

Commission Recherche et Documentation

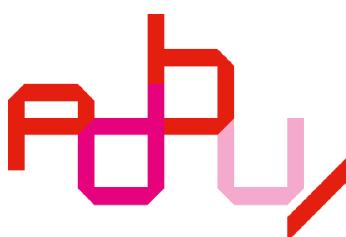
- Rédaction d'un argumentaire sur "IA et Science ouverte"

Commission Signalement, Données et Systèmes d'Information

- Enquête auprès des éditeurs de logiciels sur l'intégration de l'IA dans les outils de signalement et d'informatique documentaire Webinaire : Gestion et manipulation des données à l'ère de l'IA

Consciente des opportunités mais également des risques inhérents au développement et au déploiement rapide de l'IA dans toutes les sphères de la société, l'ADBU entend défendre le rôle clé des bibliothèques notamment universitaires dans la formation des étudiants, des chercheurs et des citoyens à un usage éthique et éclairé des IA en matière de recherche d'informations, de critique des sources et de réutilisation éthique et responsable.

Elle entend également défendre une mise en œuvre contrôlée, raisonnée et réglementée de l'IA à l'échelle de son secteur d'activité afin de garantir que les promesses d'efficacité et d'innovation de l'IA restent en adéquation avec les intérêts des usagers comme des professionnels de nos services.



L'ADBU est l'Association française des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation. Dans l'écosystème en transformation de la connaissance et de l'information, l'ADBU porte la vision d'une bibliothèque universitaire (BU) au cœur des enjeux sociétaux. L'ADBU s'intéresse aux questions de stratégie documentaire, de diffusion de l'information scientifique et technique et ne cesse de réaffirmer le rôle, les missions, l'ambition et les valeurs des bibliothèques universitaires dans la construction d'une société démocratique, ouverte à toutes et à tous.